

# PLU

Plan Local d'Urbanisme  
**LE MALESHERBOIS**  
Projet d'Aménagement  
et de Développement Durable

La Lettre  
**N°1**  
Novembre 2019

La commune nouvelle Le Malesherbois a délibéré pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme en 2016. Suite à la création de la Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais, qui est compétente en matière d'urbanisme, le projet de PLU est supervisé par la CCPG mais l'élaboration en elle-même s'effectue en étroite partenariat avec Le Malesherbois et ses communes déléguées.

Le PLU permettra de traduire la vision globale des sept communes déléguées en un seul et même document. Il définira une politique commune pour une cohérence d'aménagement du territoire tout en respectant la législation en vigueur et les documents supra-communaux qui s'imposent, dont le Schéma de Cohérence Territorial du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais.

## Qu'est-ce que **le Projet d'Aménagement et de Développement Durable ?**

Dans ce cadre, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, véritable expression du projet politique en termes d'aménagement du territoire pour les 12 prochaines années, sera débattu en Conseil Communautaire au mois de Décembre 2019. Le PADD est issu d'un diagnostic et de nombreux échanges sur les atouts, faiblesses du territoire et les enjeux que la commune nouvelle se doit de relever.

Le PADD se traduira réglementairement, dans une prochaine phase, par l'écriture du règlement associé au zonage et des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Ces éléments permettront de définir les zones constructibles ou non ainsi que les règles associées à ces zones (aspects qualitatifs, gabarit des constructions, implantation des constructions, ...).

# Une exposition évolutive sur le PLU

## du 25 novembre au 26 décembre 2019

Une exposition va se tenir, du 25 novembre au 26 décembre 2019, au siège de la commune Le Malesherbois au 5 ter avenue du Général de Gaulle à Malesherbes. Elle présente les points clés du diagnostic et les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Son caractère évolutif est lié à l'enrichissement par de nouveaux panneaux au fur et à mesure des principales phases d'élaboration du PLU. Cette exposition sera également mise en ligne sur les sites de la Communauté de communes et du Malesherbois.

## Comment **PARTICIPER ?**

Le PADD va faire l'objet d'une réunion publique qui se tiendra le 07 novembre à 19h00 au Grand Ecrin à Malesherbes.

Vous pouvez également faire des remarques :

- Par écrit dans un registre d'observations à l'accueil de votre mairie déléguée, de la mairie de la Commune nouvelle ou au siège de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Et/ou

- Par voie postale à l'adresse de votre mairie déléguée, de la mairie de la Commune nouvelle ou du siège de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Et/ou

- Par mail à l'adresse mail suivante :

**[projet.plui.lemalesherbois@pithiveraisgatinais.fr](mailto:projet.plui.lemalesherbois@pithiveraisgatinais.fr)**



### UN ESPACE DÉDIÉ

sur les sites  
pithiveraisgatinais.fr  
ville-lemalesherbois.fr  
alimenté tout au long  
de la procédure pour  
accéder à tout moment  
à l'ensemble des  
informations.



### DES RENCONTRES PUBLIQUES

tout au long de la  
démarche afin de  
questionner le projet,  
faire vos propositions  
et échanger avec les  
responsables.



### UNE EXPOSITION ÉVOLUTIVE

pour découvrir à chaque  
étape de la démarche,  
le contenu des études et  
l'évolution du projet.



### UN REGISTRE DE CONCERTATION

mis à disposition du  
public aux horaires  
habituels d'ouverture  
du siège de la CCPG  
et dans les mairies  
de la commune du  
Malesherbois.



### DES LETTRES D'INFORMATION

chez vous pour rester  
informé tout au long du  
projet.

## CONTACTS



**Pithiverais**  
COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES **Gâtinais**  
*Terre Audacieuse*

Communauté de Communes  
du Pithiverais Gâtinais  
3 bis, rue des Déportés  
45340 BEAUNE-LA-ROLANDE

Tél : 02 38 33 92 68  
[www.pithiveraisgatinais.fr](http://www.pithiveraisgatinais.fr)